

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

OBJET / GAIA : Tarifs droits de place et occupation du domaine public applicables au 1^{er} janvier 2026.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 26 novembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 25
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, adjointes, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Yolande Huguenard à Mme Eliane Aizpuru ; Mme Maria Aristizabal à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de Mme Aizpuru, adjointe, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des droits de place et d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Taxis	90 €/an
Parking du mur à gauche	6 €/m ²
Place Sorhainde	18 €/m ²
Fêtes patronales	10 €/m ² à l'exception de la journée de la braderie
Chapiteau (y compris spectacles vivants)	< à 30 m ² : 70 € pour un jour + 10 € / jour supplémentaire > à 30 m ² : 70 € pour un jour + 2 € par m ² supplémentaire au-delà des 30 m ² + 10 €/jour supplémentaire
Comptoir	Forfait : 30 € / jour

Occupation domaine public	
a) Terrasses - Restaurateurs - Débit de boissons	79 € le m ² et par an 68 € le m ² et par an
b) Etalages, présentoirs, cartes postales, soldes, portants (vêtements)	58 €/élément/an pour les 2 premiers, puis 34 € par élément suivant avec un maximum de 4 éléments au total
c) Etalage denrées périssables (fruits, légumes, fleurs...)	38 € le mètre linéaire
d) Panneaux publicitaires	92 € par an (1 m ² maximum)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :



Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza